

**2018-41 CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 19 juin 2018**

Objet : Avenant à la convention 2015-2017 signée avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFF.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 19 juin deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 12 juin 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Christine CERRIGONE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Carole RUCKERT, Monsieur Saïd SADAoui, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Monsieur André VEYSSIERE.

Avait donné procuration : Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Saïd SADAoui, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Philippe LAURENT.

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Didier DOUSSET, Madame Lamya KIROUANI, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Philippe PEMEZEC, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Avenant à la convention 2015-2017 signée avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFF.

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 24,

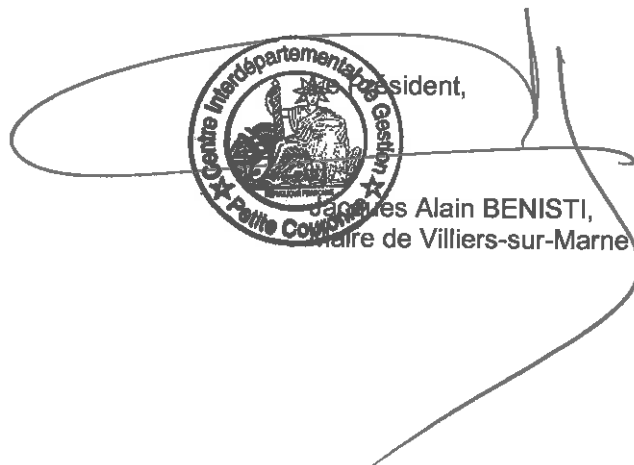
Vu la délibération n° 2015-07 du 9 mars 2015 adoptant et autorisant le Président à signer une nouvelle convention de partenariat entre le CIG et la Caisse des dépôts et consignations en tant que gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFF, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2015,

Considérant que dans l'attente de la signature de la future convention d'objectifs et de gestion de la CNRACL, le Conseil d'administration de la CNRACL a approuvé, lors de sa séance du 14 décembre 2017, la prorogation par voie d'avenant des conventions de partenariat 2015 - 2017 signées avec les centres de gestion, dont le terme était fixé au 31 décembre 2017, jusqu'à la fin du trimestre civil suivant la signature de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion et au plus tard le 31 décembre 2018,

Considérant le projet d'avenant relatif à la prorogation de la convention 2015 – 2017 transmis par la Caisse des dépôts et consignations

Après en avoir délibéré,

AUTORISE, le Président à signer l'avenant joint en annexe qui d'une part proroge la convention de partenariat 2015-2017 jusqu'à la fin du trimestre civil suivant la signature de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion de la CNRACL et au plus tard le 31 décembre 2018 et d'autre part, fixe l'enveloppe globale maximale dans laquelle s'inscrit la contribution financière versée aux centres de gestion pour 2018, les autres dispositions de la convention restant inchangées.


Président,
Jacques Alain BENISTI,
Maire de Villiers-sur-Marne

The image shows a circular official seal of the 'Centre Interdépartemental des Centres de Gestion de la Petite Couronne'. The seal features a central emblem with a figure holding a staff and a star above. The text around the seal reads 'Centre Interdépartemental des Centres de Gestion' and 'Petite Couronne'. To the right of the seal, there is a handwritten signature in black ink that reads 'Jacques Alain BENISTI'. Below the signature, the text 'Président,' and 'Jacques Alain BENISTI, Maire de Villiers-sur-Marne' is printed.